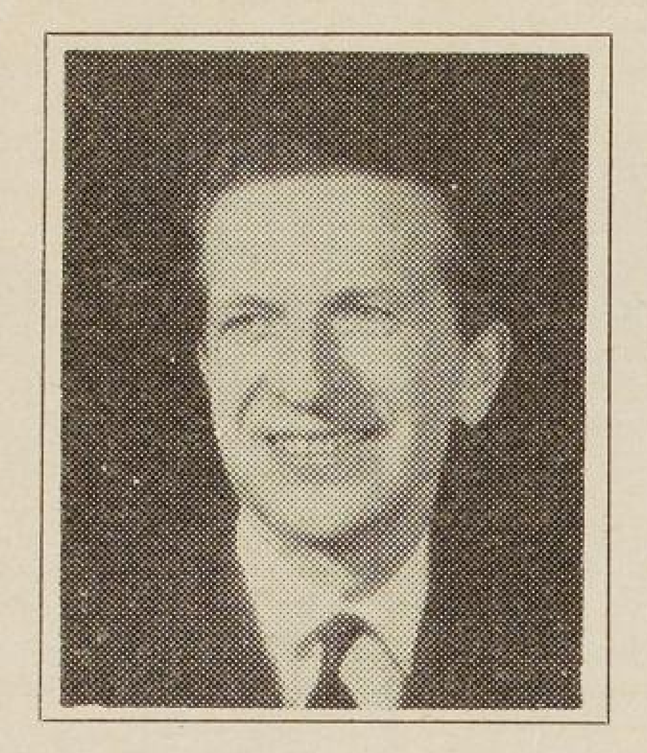


République Française — Liberté - Egalité - Fraternité

5e Circonscription de la Loire

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 18 Novembre 1962

ELECTEURS, ELECTRICES,

MES CHERS AMIS,

Vous m'avez fait confiance, il y a quatre ans, pour vous représenter à l'Assemblée Nationale. J'y ai mené une action politique conforme aux principes généraux que je vous exposais en 1958.

Je n'appartiens à aucun parti politique. Je suis donc seul responsable des décisions que j'ai prises en votre nom et que mes votes ont sanctionnées.

C'est dans cet esprit d'indépendance que je souhaite continuer à participer efficacement au travail du Parlement.

***

Je suis candidat dans l'arrondissement de ROANNE — où je suis né et où j'ai passé toute ma vie — sous le titre du « Rassemblement des Forces Républicaines », titre sous lequel j'ai été élu aux élections municipales, cantonales et législatives. Il n'exprime que la volonté de rassembler des hommes et des femmes de tendances diverses poursuivant le même idéal de paix, de liberté et de progrès social.

***

La Constitution que nous avons approuvée en 1958 a fixé les principes d'une République nouvelle :

— le respect de la liberté sous toutes ses formes : liberté de pensée, d'opinion, d'expression, d'enseignement.

— la stricte séparation des pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire.

— une structure politique permettant l'exercice du pouvoir dans la mesure et dans l'ordre.

Ces principes rejettent l'anarchie qui était née de la faillite des partis. Ils établissent un pouvoir fort, indispensable à la vie de la nation, dans un monde moderne. Ils interdisent les excès de ce pouvoir qui ne pourraient qu'engendrer le désordre dont le Communisme resterait en fin de compte le seul bénéficiaire.

***

Ma participation à la vie publique de la commune, du canton et de la Nation m'a convaincu que l'action d'un homme public ne se détermine qu'en fonction des problèmes qui se posent à lui chaque jour.

Il est donc vain de se livrer au jeu des promesses et des programmes.

***

Dans une nation en pleine transformation économique, rajeunie par une poussée démographique exceptionnelle, il s'agit d'affronter des tâches nouvelles :

— la réalisation d'une Europe économique et politique.

— la poursuite d'un véritable aménagement du territoire.

— la promotion d'une Agriculture rénovée.

— la construction d'une Economie audacieuse assurant du travail à tous, à l'atelier, aux champs, à la boutique et permettant le reclassement des Français Rapatriés d'Afrique du Nord.

— la mise en œuvre d'une politique sociale assurant la sécurité de la famille — cellule essentielle de la nation — et la quiétude des personnes âgées.

— l'organisation efficace de la vie des Jeunes.

⁂

Les problèmes de l'enfance et de l'adolescence revêtent une importance particulière. C'est parce que je suis conscient de la place qu'ils occupent que j'ai prié Mademoiselle BUHOT d'accepter d'être suppléante. De longues années de dévouement au service de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse en font un conseiller éclairé. Je la remercie d'avoir bien voulu m'apporter son appui et sa collaboration.

⁂

Fidèle à ses traditions de justice et de liberté — condamnant la violence, rejetant le Communisme — la France ne poursuivra son redressement et ne maintiendra sa place dans le monde que si les Français savent s'unir.

Cette cohésion, vous devez la manifester par votre vote.

⁂

Je souhaite que, pour les tâches difficiles qui attendent les parlementaires de demain, la large union de vos suffrages m'apporte votre confiance et me donne la force nécessaire à l'accomplissement d'un mandat pour lequel mon dévouement vous est acquis.

Paul PILLET

Député sortant,
Conseiller Général, Maire de Roanne,
Ancien Prisonnier de Guerre Evadé.

Toute saine démocratie doit comporter l'existence de « Corps Intermédiaires ». Ce sont les Représentants élus que nous devons choisir — nous — hommes et femmes — avec prudence, lucidité, honnêteté. Ce choix est un engagement des électeurs — engagement à collaborer avec l'élu, à construire et à servir la communauté civile.

C'est de la valeur des hommes que nous désignerons que dépendra l'avenir de notre pays.

Avec M. Paul PILLET — Député sortant — nous avons trouvé un homme qui cherche à réaliser le bien commun. Nous l'avons trouvé serviable, consciencieux, compétent. Nous lui garderons notre confiance.

Cécile BUHOT,

Conseiller Municipal de Roanne,
Licenciée en Droit, Licenciée es-Sciences,
Directrice de Foyer de Jeunes Travailleuses.

IMP. SULLY - ROANNE